

## Politique de recherche agricole du Sénégal et partenariat

**Robert Sagna**

Ministre d'État

Ministre de l'Agriculture  
de la république du Sénégal

Le Sénégal, pays situé sur la côte occidentale d'Afrique, est à vocation agricole. L'agriculture, l'élevage, la foresterie et la pêche occupent en effet plus de 70 % de la population et s'affirment comme des moteurs puissants de l'économie en termes de revenu, d'emploi et de balance commerciale.

Parmi les objectifs principaux du secteur agricole sénégalais figurent la satisfaction des besoins alimentaires de la population et le développement de cultures de rentes.

La stratégie, pour réaliser ces objectifs, repose sur l'intensification et la diversification des spéculations, la libéralisation des prix et du marché, la promotion de l'investissement privé, une meilleure gestion des ressources naturelles, etc.

Il s'agit de faire passer le taux de croissance agricole de 2,1 à 4 % au moment où celui de la croissance démographique passera de 2,8 à 3 %.

Les objectifs généraux présentés ci-dessus sont ceux de notre Programme d'ajustement sectoriel agricole (Pasa). Ils nécessitent, de la part du gouvernement sénégalais, de définir un cadre incitatif pour rendre l'agriculture plus compétitive et plus productive, prenant en compte des orientations majeures au premier rang desquelles figure l'amélioration de l'efficacité du système national de recherche agricole.

La recherche agricole doit, en effet, avoir plus d'interactions et de synergies avec ses partenaires, ses clients et les pouvoirs publics. Elle devra donc s'intégrer à un réseau où jouent la complémentarité et l'avantage comparatif.

L'Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA) est au cœur de notre système national de recherche agricole.

Il a pour mission de générer des connaissances et des technologies adaptées au développement durable des productions agricoles. Il devra répondre ainsi aux attentes des utilisateurs des résultats de ses travaux par une concertation plus poussée, une meilleure valorisation des acquis et un développement de la coopération sous-régionale et internationale en matière de recherche et de vulgarisation scientifiques.

Pour atteindre ses objectifs, le gouvernement s'engage à doter l'ISRA d'un plan pluriannuel de recherche agricole sur vingt à vingt-cinq ans, c'est-à-dire pour l'horizon 2020. La mise en œuvre de ce plan sera abordée à partir du plan stratégique quinquennal en cours d'élaboration.

Ce plan a pour but :

- de faire participer les utilisateurs des résultats de recherche à la définition et à la réalisation des activités de recherche en milieu réel ;
- de renforcer les liens entre la recherche, la vulgarisation, la formation et les bénéficiaires pour créer un véritable partenariat ;
- de définir, conjointement avec les partenaires, des programmes de recherche axés sur les contraintes majeures de développement agricole ;
- d'améliorer les mécanismes de coordination entre organisations de producteurs, recherche et vulgarisation dans l'identification des contraintes, le choix des priorités et la programmation des activités ;

– de doter l'ISRA d'un nouveau statut permettant une meilleure gestion du personnel scientifique ;

– de renforcer et rendre durable le financement de la recherche agricole et agro-industrielle.

Les grandes actions prioritaires de recherche agricole pour les cinq prochaines années porteront ainsi sur les productions céréalières irriguées et pluviales, les productions horticoles, forestières, halieutiques et animales, les légumineuses et le coton.

Dans ces différents domaines, un partenariat privilégié est à développer entre l'ISRA et les ONG et associations de producteurs. Ce type de partenariat existe déjà entre l'ISRA et plusieurs instituts régionaux et internationaux ainsi que des

agences nationales de recherche à vocation internationale. Parmi celles-ci, on peut citer l'Orstom. Qu'il me suffise pour cela d'évoquer le laboratoire commun de biotechnologie de l'Unité de recherche commune *in vitro* (URCI) en plus des programmes conjoints de recherche halieutique et du Réseau inter-tropical des ordinateurs (RIO) que nous partageons. Le Cirad aussi figure aux premiers plans de notre coopération en matière de recherche agronomique ; le DC-Mef/CD/ROM « Sésame » est un produit documentaire fort apprécié de cette coopération.

Plus récemment, l'Aupelf/Uref a trouvé une place de choix dans notre politique de recherche agricole, avec l'ouverture d'un point Syfed, à l'ISRA/Unival, qui

nous donne accès à toute la documentation scientifique francophone et internationale par voie de consultation d'une cinquantaine de bases de données et de quelques gros serveurs.

En somme, la politique scientifique et technique agricole du Sénégal vise le développement durable de notre agriculture dans un contexte de partenariat, donc ouvert.

Nous envisageons de consolider cette approche, qui a déjà fourni d'excellents résultats appréciés des producteurs agricoles, notamment dans le cadre de l'Aupelf/Uref et de la Conférence des responsables africains de la recherche agronomique (Coraf), ces belles initiatives francophones de coopération scientifique agricole au service du développement ■